



M. Jean-Baptiste Djebbari – Ministre auprès de la  
Ministre de la Transition écologique, chargé des  
Transports

Hôtel Le Play - 40, rue du Bac

75007 Paris

REF : FLD/C-CKP2020-025

À Anglet, le 10 août 2020,

FLORENCE

LASSERRE

DÉPUTÉE

DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SECRÉTAIRE DE

LA COMMISSION DU

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ET DE L'AMÉNAGEMENT

DU TERRITOIRE

CONSEILLÈRE

MUNICIPALE D'ANGLET

MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL

DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Monsieur le Ministre,

Faisant suite aux récentes annonces du Gouvernement sur le fret ferroviaire et les trains de nuit, j'ai reçu ce jour les représentants des syndicats CGT des cheminots (Hendaye, Saint-Jean-de-Luz et Bayonne).

Concernant le fret ferroviaire, le Premier ministre a annoncé à l'occasion d'un déplacement sur le chantier de transport combiné de Bonneuil-sur-Marne fin juillet dernier, avoir « *la ferme intention de rouvrir et développer les autoroutes ferroviaires* », en mettant notamment en place un dispositif d'aides au démarrage pouvant aller jusqu'à 35 millions d'euros par an. Des appels à projet seront ainsi lancés d'ici la fin de l'année pour les lignes Bayonne-Cherbourg, Sète-Calais et Perpignan-Rungis.

Sur ce point, je souhaiterais avoir davantage de précisions quant aux modalités du terme annoncé « autoroute ferroviaire ». **S'agit-il véritablement de la**

**technique particulière de l'autoroute ferroviaire, ou bien est-il envisagé des techniques autres telles que le train combiné, le train complet ou le wagon isolé ?**

Le second sujet que nous avons abordé concerne l'avenir des trains de nuit. Depuis le début de mon mandat, je me suis toujours battue pour la pérennisation et le développement des trains de nuit. Je me réjouis aujourd'hui des récentes annonces du Gouvernement qui prévoient le retour d'ici 2022 de la Palombe bleue, train de nuit reliant Paris à Hendaye et Tarbes.

**Toutefois, une interrogation demeure : les deux branches de départ du train de nuit seront-elles bien concernées par cette annonce ?** Certains s'inquiètent de ce que la branche partant d'Hendaye ne soit pas relancée, ce qui serait fortement préjudiciable à la dynamique de notre territoire et présenterait un coût d'exploitation supérieur au modèle bi-branche.

Monsieur le ministre, je vous remercie par avance de l'attention que vous pourrez porter à ces deux questions ainsi que pour toutes les précisions que vous jugerez utiles de me faire part sur ces différentes problématiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Florence Lasserre

